

Une photo pour La Boyer

Votre texte est accompagné d'une photo, ou vous voulez faire publier une photographie dans La Boyer ! Voici quelques consignes permettant une impression de qualité tout en réduisant les risques d'erreurs à la publication.

La Boyer considère que la personne qui fait parvenir la photo a l'autorisation de son auteur pour publier ce document et aussi celle des personnes y figurant.

Exemple

Photo accompagnée des informations requises.



Photo Pierre Lefebvre

À deux pas de l'ancien hôtel de ville qui se cherche un propriétaire depuis cinq ans, la succursale de Promuel Bellechasse de la avenue Commerciale sera à son tour mise en vente. Deux emplois sont perdus et les citoyens devront aller ailleu

1 De préférence, votre photo doit être numérique enregistrée en fichier distinct, de format TIFF ou JPEG de bonne qualité.

2 Vous nous la transmettez tel que prise. Elle sera adaptée à nos critères de publication.

3 Votre photo ne doit pas être incluse dans un autre document de type texte ou dessin (Word ou autre).

4 Crédit photographique : vous devez fournir le nom de l'auteur de la photographie dans le bas de vignette (voir 5).



5 Vous devez également fournir un bas de vignette, en format texte (Word ou RTF) décrivant la photographie avec des éléments comme la date ou les circonstances et surtout le nom complet, correctement orthographié, dans l'ordre de gauche à droite et de bas en haut (1ère rangée 2e rangée etc.) des personnes apparaissant sur la photo.

6 Votre photo numérique doit être expédiée par courriel, en pièce jointe avec votre texte (s'il y en a un) et avec votre bas de vignette à : textes@laboyer.com

7 Il est aussi possible de nous faire parvenir vos photos couleurs imprimées sur papier au format 3 1/2 x 5 ou 4 x 6 au 18 rue Robert. Si vous voulez que votre photo vous soit retournée, vous devez le mentionner très clairement lors de votre envoi.

Important

La rédaction de La Boyer se réserve le droit de recadrer et modifier en partie une photo, afin de la rendre conforme à ses critères de publication. Elle n'est pas tenue de publier les photos reçues et peut en tout temps refuser de le faire quelqu'en soit la raison. Au Fil de La Boyer ne peut être tenu responsable des préjudices découlant de la non-publication de toute photographie.